



## Récupérer un appartement Viager

-----  
Par Carol

Bonjour, cela fait des mois que j'essaye de récupérer l'appartement que j'ai acquis en viager, sauf que les héritiers (association) ont refusé l'héritage et que je ne peux toujours pas avoir les clefs vu que le mobilier ne m'appartient pas. Le notaire en charge de régler la succession ne répond ni a mes appels téléphoniques, ni mails et ni courriers. Et mon notaire de famille me précise qu'il n'ai pas tenu de continuer la procédure.

Puis je faire venir un huissier avec serrurier pour faire un inventaire du mobilier et prendre possession des lieux?  
Comment faire pour récupérer les sommes qui me sont dues?  
Vous remerciant de m'éclairer.